

## L'Insee bouscule les idées reçues sur l'immigration

**L'institut a publié, mardi 13 octobre, ses analyses sur les flux migratoires en France entre 2006 et 2013**

L'enseignement principal de la dernière livraison de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), publié mardi 13 octobre, touche à l'analyse des flux migratoires entre la France et l'étranger par catégories de personnes, entre celles qui sont nées en France, les immigrés et les personnes nées françaises à l'étranger. Cette étude permet ainsi de comprendre le faible solde migratoire de l'ensemble de la population en 2013 (+ 33 000 personnes) - contre 120 000 en 2006.

D'une part, le solde migratoire des personnes immigrées s'établit à + 140 000 en 2013. Il est largement positif même s'il accuse un léger recul puisqu'il était de + 164 000 en 2006. C'est à dire que " le nombre d'entrées d'immigrés a progressé, mais à un rythme plus faible que leurs sorties du territoire ", souligne l'Insee. Qui juge que " l'accroissement de la mobilité professionnelle de courte durée, notamment intra-européenne, explique ce constat ".

Le solde migratoire des personnes nées françaises à l'étranger, bien que beaucoup moins significatif, est également positif, à + 13 000 en 2013.

En revanche, " les départs vers l'étranger des personnes nées en France se sont amplifiés depuis 2006, alors que leurs retours, moins nombreux, ont peu varié sur la période ", analyse l'Insee. " En 2013, près de 197 000 personnes nées en France ont quitté le territoire, soit 59 000 de plus qu'au cours de l'année 2006. Parallèlement, les retours des personnes nées en France sont stables, autour de 78 000 personnes ". A l'arrivée, le solde migratoire est négatif, estimé à -120 000 personnes en 2013 contre -60 000 en 2006. Il a donc doublé. La présence française à l'étranger était estimée à un peu moins de 3 millions et demi de personnes en 2013.

Si l'on s'attarde sur le profil de ces personnes, on constate que, pour l'année 2013, " 80 % des départs à l'étranger de personnes nées en France surviennent entre 18 et 29 ans, âges d'études ou de début d'activité ", précise l'Insee

Le solde migratoire de la France s'établit à 33 000 personnes en 2013. Il était de 112 000 en 2006. La France comptait 8,9 % de population immigrée au 1er janvier 2014, soit 0,8 point de plus qu'en 2006.

La France comptait ainsi, au 1er janvier 2014, 65,8 millions d'habitants hors Mayotte, soit une augmentation de 2,6 millions de personnes par rapport à 2006, ce qui équivaut à " un accroissement de 0,5 % par an en moyenne ", rapporte l'Insee.

Cette augmentation est due pour 2,1 millions à l'accroissement de la population de nationalité française. Elle-même résultant " d'un solde naturel positif de 1,9 million de personnes, d'un solde migratoire négatif de 900 000 personnes et de 1,0 million d'acquisitions de nationalité française ". Au passage, l'Insee relève que le nombre d'acquisitions de nationalité française s'est réduit sur la période, " passant de 147 000 en 2006 à 97 000 en 2013 ".

Quant aux immigrés, ils comptent " 700 000 personnes en plus ". Si l'on détaille ce chiffre, on observe qu' " 1,6 million d'immigrés sont arrivés en France, 500 000 en sont repartis et 400 000 sont décédés en France

".

L'institut entend par immigrée toute " personne née de nationalité étrangère à l'étranger et résidant en France ". Sachant que " certains immigrés ont pu devenir français par acquisition, les autres restant étrangers ". Si l'on s'en tient aux étrangers (personnes qui résident en France et ne possèdent pas la nationalité française), la France compte 500 000 étrangers en plus entre 2006 et 2014.

Au total, au sein de la population résidant en France, 61,6 millions de personnes ont la nationalité française et 4,2 millions ont une nationalité étrangère, soit 6,4 % de la population. Parmi ces dernières, 0,6 million sont nées en France et 3,6 millions sont nées à l'étranger.

Contrairement à certaines idées reçues, la progression de la population résidant en France est donc " essentiellement portée par le solde naturel ", nous renseigne l'Insee. Ce solde s'élève à +2,2 millions de personnes sur les huit dernières années, c'est à dire qu'il y a eu 6,5 millions de naissances pour 4,3 millions de décès. Le solde migratoire est quant à lui moindre puisqu'il s'établit à + 400 000 personnes. C'est à dire qu'il ne contribue qu'à hauteur de 16% de l'augmentation de la population. Si l'on regarde dans le détail, on observe qu'entre début 2006 et début 2014, pour 2,5 millions d'entrées sur le territoire (qui peuvent être des retours), il y a eu 2,1 de sorties du territoire.

Sur la seule année 2013, quelque 332 000 personnes sont arrivées en France. Parmi elles, 70% sont immigrées. Les autres entrées correspondent à des retours de personnes qui sont nées en France (77 000 personnes) et à l'arrivée de personnes nées françaises à l'étranger (20 000 personnes).

Au même moment, 299 000 personnes sont parties de France: 95 000 immigrés sont retournés à l'étranger, soit plus de 30 % des sorties du territoire. " Il s'agit essentiellement d'étudiants étrangers quittant la France à la fin de leurs études, de départs à l'issue d'une période d'emploi de quelques années ou encore de retours au pays au moment de la retraite ", indique l'Insee.

Cette " augmentation des flux migratoires n'est pas spécifique à la France ", souligne l'Insee, qui rappelle que le solde migratoire de l'ensemble de l'UE s'élève en 2013 à 575 000 personnes (3,4 millions d'entrées et 2,8 millions de sorties), soit 594 000 de moins qu'en 2006. " La situation diffère selon les pays : par exemple, le solde migratoire de l'Allemagne augmente fortement ; à l'inverse, celui de l'Espagne devient négatif ".

**Julia Pascual**